



En 2021, Notre-Dame-de-l'Osier (Isère) a accueilli une dizaine de réfugiés qui ont redynamisé la vie locale. ANTOINE MERLET, HANS LUCAS

## En matière de politique migratoire, il faut des actes courageux

**Présenté ce mercredi en Conseil des ministres, le projet de loi sur l'immigration se veut «équilibré» mais contient des dispositions trop restrictives.**

Cinq ans après la dernière loi sur l'asile et l'immigration, notre pays débat à nouveau de sa politique migratoire, véritable marronnier de notre vie législative. Dans un contexte où trop de responsables politiques peinent à aborder sereinement ces enjeux, et où l'extrême droite en profite pour instrumentaliser et mettre en péril des projets d'accueil solidaire, on est en droit de s'interroger sur le sens même de cette nouvelle initiative. Le projet de loi présenté mercredi en Conseil des ministres se veut prétendument équilibré. Bien sûr, il comporte un volet «*intégration par le travail*», indispensable dans son objectif. Mais les dispositions qu'il contient, comme celle sur le travail des demandeurs d'asile, sont peu

opérationnelles ou trop restrictives pour avoir un effet réel. La mesure emblématique visant à créer un cadre de régularisation pour les travailleurs sans papiers, louable mais peu ambitieuse, est d'ores et déjà ciblée par la droite parlementaire et fera l'objet d'insupportables marchandages et de renoncements programmés. Que restera-t-il, alors, du texte ? Des dispositions visant à accélérer les procédures de demande d'asile pour éconduire au plus vite, au détriment, on peut le craindre, des droits fondamentaux des personnes. D'autres mesures, censées augmenter le nombre d'éloignements, mais qui loin d'atteindre leur but risquent surtout d'accroître le nombre de personnes sans droits. Avons-nous vraiment besoin de cela ?

### REGARDER LA RÉALITÉ

En matière de politique migratoire, nous n'avons pas besoin d'équilibre, mais de courage. Le courage de refuser de céder à l'instrumentalisation politique, de cesser de flatter les passions tristes d'une société française prétendument hostile. Le courage de regarder en face la réalité du monde et de s'organiser pour

accueillir avec humanité et bienveillance les populations toujours plus nombreuses poussées sur les routes de l'exil. Alors quitte à adopter une nouvelle loi, autant qu'elle soit utile. La concertation organisée au mois de décembre a été à cet égard décevante. D'une seule voix, les associations ont soulevé le manque de places d'hébergement, les difficultés d'accès aux titres de séjour, aux soins ou au marché du travail, l'impératif besoin d'apprendre le français sans attendre... De tout cela, il ne semble presque rien rester. Pourtant, nous avons besoin que nos politiques évoluent. Le passage par la rue, indigne, dangereux pour la santé physique et mentale de

ceux qui le subissent, ne doit plus être la porte d'entrée de la demande d'asile. L'expérience de l'accueil des réfugiés d'Ukraine a fait l'éclatante démonstration que nous savons nous organiser pour qu'aucun réfugié ne passe une nuit dehors.

### LEVER LES FREINS

Ce même objectif devrait prévaloir pour tous. Il faut ouvrir des centres d'hébergement d'urgence et de transit, dans toutes les grandes villes, pour accueillir dignement et répartir les demandeurs d'asile sur le territoire. De grandes collectivités locales annoncent aujourd'hui être prêtes à travailler avec l'Etat pour cela. Nous appelons le gouvernement à saisir cette main tendue pour, enfin, sortir de l'urgence sociale et morale dans laquelle nous sommes plongés. Nous devons aussi lever les freins administratifs à l'accès aux droits des étrangers. L'exercice des droits, socle de notre pacte républicain, tend à devenir un privilège pour certains, tant les obstacles sont légion. Une personne réfugiée, protégée par l'Etat français, peut attendre une année entière pour disposer de son titre de séjour. Pendant cette période, elle

aura le plus grand besoin de logement, ouvrira un dossier pour accéder à un emploi, ne pourra pas bénéficier des aides sociales, et sera dans un état de précarité et d'insécurité. Elle perd un temps précieux et précieusement gagné. Renforcez les administrations et les services publics à mieux accueillir les publics étrangers de façon prioritaire.

Le gouvernement a raison d'insister sur le travail et l'intégration, mais il existe bien d'autres choses à faire. L'apprentissage intervient trop tardivement, ralentissant l'insertion professionnelle et l'intégration sociale en France. Nous devons offrir à des cours de français à tous les demandeurs d'asile dès leur arrivée sur le territoire. La détermination de nationalité est un processus de nationalité de carence de trois ans qui est imposé pour l'accès à la sécurité sociale. Cette maladie est une véritable épreuve médicale, source d'incertitudes, sur lequel le gouvernement devrait avoir, et agir, pour permettre de revenir. Le soutien psychologique est aussi un enjeu qui mériterait qu'on y accorde des moyens et des ressources dédiés. L'accompagnement des femmes migrantes, victimes de violences, invisibilisées dans l'espace public et pour lesquelles il y a trop peu de solutions existent, devrait être en cohérence avec «*la cause*» de quinze millions d'étrangers en situation précaire mais non éloignable de leur pays en raison de leur statut dans une zone de conflit. Ils devraient se voir accorder un séjour en France en cohérence avec les engagements du traité de Rome. Et ne pas continuer, ici, longue liste...

C'est pourquoi nous appelons le gouvernement, dans les prochains jours, à nous tenir à disposition pour proposer et co-construire une autre politique migratoire. Nous sommes convaincus que l'on ne pourra avoir une politique migratoire fondamentalement d'accueil en France que si l'on nous permet de respecter nos règles européennes d'asile, notamment la directive de Dublin III. Mais à dessein européen, que nous sommes prêts à défendre d'une nouvelle loi, nous pourrions-nous faire un pas de plus vers l'existant, pour sortir de la crise du non-accueil et construire une société plus solidaire.

Par  
**DELPHINE ROUILLEAULT**



FRANCE TERRE D'ASILE

Directrice générale de France Terre d'Asile